

## Analyse - Réforme de la Curie - Les migrants chasse-gardée du pape

Author : Cyril Brun

Categories : [En Une](#), [Rome](#)

Date : 14 septembre 2016



Nous signalons dès sa publication le 31 août 2016, le *motu proprio* créant *ad experimentum* un nouveau dicastère en lieu et place de 4 anciens dicastères.

A partir du 1er janvier 2017, ce nouveau dicastère, intitulé “dicastère pour le service du développement humain intégral”, regroupera les compétences du Conseil pontifical Justice et paix, du Conseil pontifical Cor Unum (en charge de la charité), du Conseil pontifical pour la pastorale des migrants et des personnes en déplacement, et du Conseil pontifical pour la pastorale de la santé.

“Ces quatre dicastères (...) seront supprimés, les articles 142-153 de la Constitution apostolique *Pastor Bonus* étant abrogés”, explique le *Motu proprio Humanam Progressionem*.

Une certaine continuité cependant dans la mesure où la direction de cet énorme dicastère est confiée à l'actuel responsable du Conseil Justice et Paix, le cardinal Turkson. Cependant, les autres cadres du Conseil Justice sont soit déjà partis et non remplacés soit sur le départ. Les attributions sont elles-mêmes imprécisément décrites. Ainsi déduit-on que les domaines de compétences traditionnelles du Conseil Justice et Paix sont *de facto* reconduites, quoiqu'ils ne soient pas tous mentionnés.

Reprenant l'expression désormais célèbre de Paul VI dans *Populorum Progressio*, l'idée de cette fusion est de mieux servir le développement intégral de la personne humaine, dans tous ses aspects fondamentaux. A noter qu'il ne s'agit pas d'un regroupement des anciens dicastères sous une même tutelle, mais bel et bien d'une refonte totale en un nouveau conseil.

Fait inédit dans l'histoire du Vatican, le Saint-Père a extrait la section concernant les migrants de l'autorité du président du dicastère. Jamais un pape ne s'était réservé un domaine particulier, pas même (ce qui eut pu paraître plus légitime) en ce qui concerne la foi, la théologie ou l'enseignement. Curieusement, ce qui semble être le fil rouge de ce regroupement est retiré du cœur même du dispositif. Un acte symbolique comme les aime le pape François, mais aussi un acte politique, car avec l'ampleur actuelle du phénomène migratoire, la question des migrants devient un pilier géostratégique majeur.

Si nous pouvons y voir un acte volontairement fort pour inciter au respect de la personne humaine, de la fragilité et comme une mise en lumière de la charité, nous ne pouvons pas ne pas être surpris de cette exclusive préoccupation qui, au delà de donner une couleur particulière au pontificat, renvoie une image restreinte des préoccupations universelles du successeur de Pierre. Par cette restriction, le Saint-Père crée, *de facto* une nouvelle hiérarchie de priorités, mettant le migrant en tête de toutes les autres.

Certes, nous pouvons trouver dans la préoccupation du réfugié et du migrant, un condensé de la foi chrétienne, mais ce résumé n'en demeure pas moins un cas particulier, bien loin de l'universalité de la chaire de Pierre et aux contours par trop politiques, quand bien même ce ne fut pas la préoccupation du pape François.

Pape déjà souvent critiqué pour s'intéresser plus au non chrétiens qu'à ses fidèles, il n'est pas impossible que ce geste, à destination des périphéries, trouble un peu plus une frange sommes toutes importante de fidèles qui ne font que constater le fossé qui les sépare du successeur de Pierre qu'ils ont bien souvent du mal à suivre.